



PROJET DE REQUALIFICATION DE LA CASERNE RANCONVAL À METZ (57)

Pré-diagnostic faune-flore



Décembre 2021



L'ATELIER DES TERRITOIRES
1, RUE MARIE-ANNE DE BOVET
B.P. 30104
57004 METZ CEDEX 01

☐ 03 87 63 02 00

☐ atelier.territoire@atelier-territoires.com

Chef de projet :

C. MAURY

Visite de terrain :

C. MAURY
A. KNOCHÉL
M. POISSENOT

Rédaction :

A. KNOCHÉL
M. POISSENOT

Photographies :

A. KNOCHÉL
M. POISSENOT

Numéro interne de l'étude : 4110

Sommaire

I. Contexte et objectif de l'étude.....	4
II. Méthodologie du pré-diagnostic	6
II.1. Périmètre d'étude	6
II.2. Analyse bibliographique	7
II.3. Visites de terrain.....	7
III. Résultats du pré-diagnostic	8
III.1. Synthèse bibliographique	8
III.1.1. Milieux naturels remarquables	8
III.1.2. Listes communales faunistiques et floristiques.....	10
III.2. Habitats présents sur la zone du projet	12
III.3. Analyse des potentialités écologiques	16
III.4. Impacts bruts potentiels du projet sur la biodiversité	20
III.5. Préconisations environnementales.....	21
IV.6. Conclusion.....	25

I. Contexte et objectif de l'étude

Le SDIS 57 envisage la création d'une nouvelle caserne sur le territoire de l'agglomération messine et par conséquent, de quitter la caserne Ranconval qu'il occupe actuellement à Metz.

Dans ce contexte, Metz Métropole, propriétaire des terrains et bâtiments, a mené une première réflexion sur le devenir de ce site, sur lequel pourrait être réalisée une opération de reconversion.

Des premières études ont été menées par l'Atelier A4 et Iris Conseil, et la SAREMM a établi, au printemps 2020, plusieurs scénarios d'aménagement possible pour la reconversion de ce site. Une programmation orientée majoritairement vers le logement a été validée par le COPIL et le pilotage de ce projet de reconversion a été confié à la Ville de Metz.

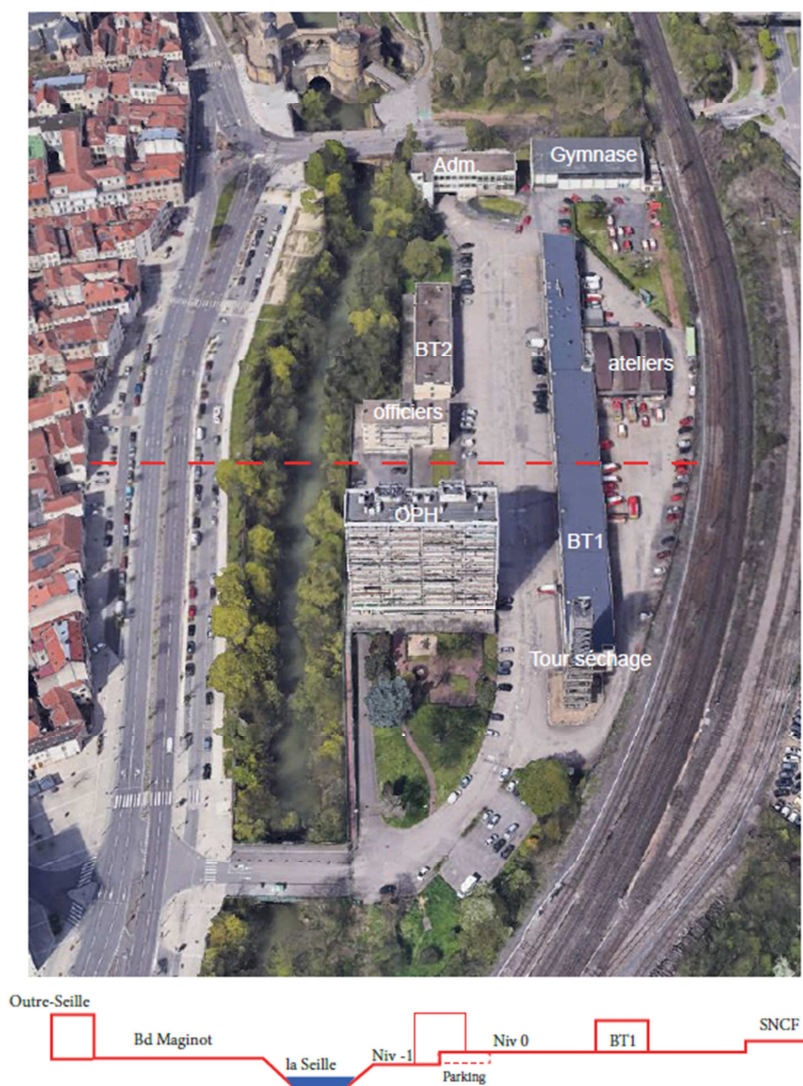
La Ville et la SAREMM souhaitent atteindre des résultats très ambitieux en termes d'impact environnemental sur le projet de requalification du site. Le choix de conserver certains bâtiments est déjà une orientation forte du projet vers une exemplarité de projet de renouvellement urbain.

Afin de valider les orientations programmatiques et les bilans financiers construits autour d'un certain nombre d'hypothèses, la SAREMM est mandatée par la Ville de Metz pour mener une campagne de diagnostics sur le site, dont des inventaires faune-flore.

De manière à anticiper les enjeux de préservation de la biodiversité, la SAREMM souhaitait donc pouvoir disposer rapidement d'un pré-diagnostic écologique du site.

Le pré-diagnostic écologique a pour but de délivrer une évaluation des enjeux et impacts écologiques pressentis du projet en amont de sa réalisation, afin d'anticiper les actions d'évitement et de réduction et les démarches administratives à mettre en œuvre. Il doit identifier les enjeux du projet vis-à-vis des espèces protégées et permettre de décider des éventuelles études complémentaires à réaliser.

Le site est urbanisé, enclavé entre le boulevard Maginot, la voie ferrée et la rue de Ranconval.



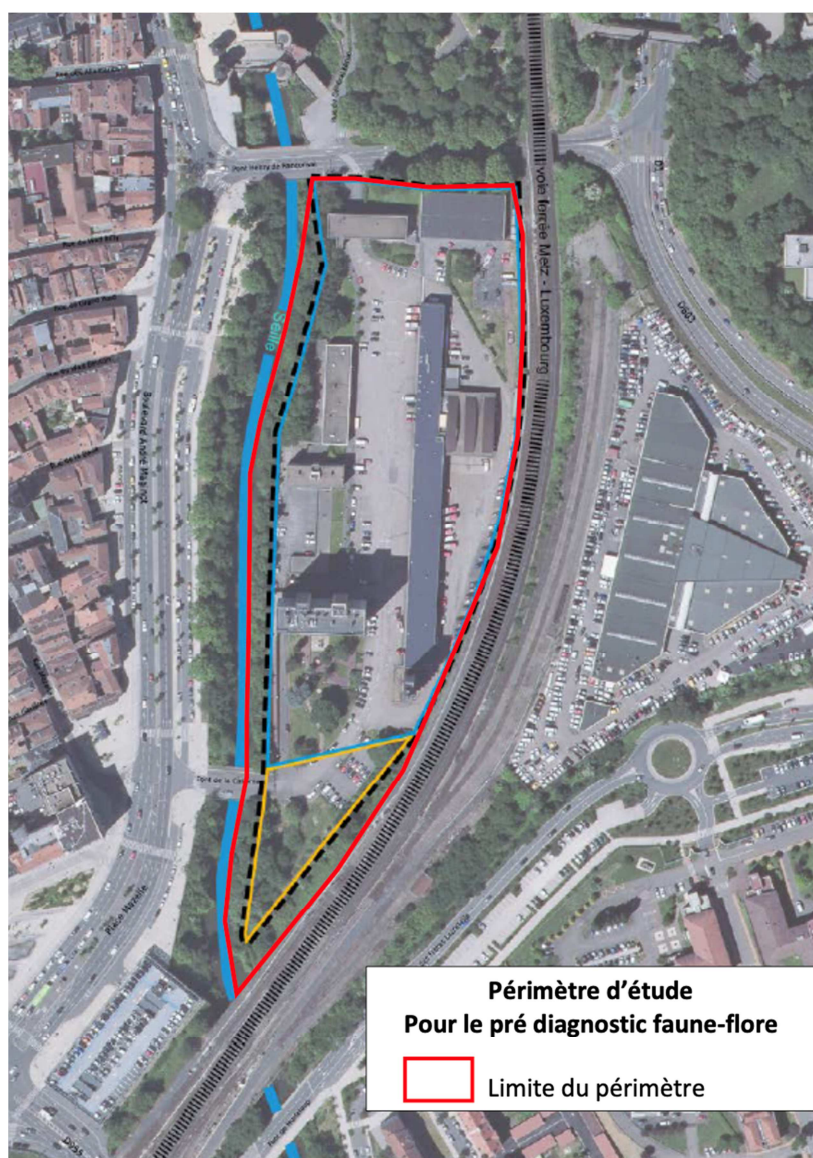
Présentation du site

À noter que les prospections portant sur la flore ont été réalisés fin août 2021, soit en dehors des périodes de floraison d'un grand nombre d'espèces. Ainsi, les conclusions tiennent non seulement compte des espèces observées mais aussi sur les potentialités de présence d'espèces.

II. Méthodologie du pré-diagnostic

II.1. Périmètre d'étude

Le périmètre d'étude proposé pour ce prédiagnostic englobe les secteurs du projet ainsi que les abords correspondant à des secteurs à enjeux écologiques : la rive droite de la Seille et le triangle végétalisé à l'extrémité sud du site. C'est au sein de ce périmètre qu'ont été menées les prospections de terrain.



Périmètre d'étude

II.2. Analyse bibliographique

L'Atelier des Territoires a d'abord réalisé un **recensement des données de l'environnement** dans un périmètre proche du projet (quelques kilomètres au maximum), en collectant les données naturalistes existantes.

Pour ce faire, les **différents zonages des milieux naturels** (ZNIEFF, sites Natura 2000...) sur ou à proximité directe du projet ont été analysés ainsi que les **listes d'espèces** animales et végétales disponibles sur le site internet www.faune-lorraine.org et <https://cblorraine.fr/>.

Ce travail a ainsi permis de cibler les espèces potentiellement présentes sur le site et d'axer les recherches de terrain en fonction des exigences écologiques de ces espèces.

II.3. Visites de terrain

Trois visites de terrain ont été réalisées par des écologues spécialisés en flore et en faune aux dates suivantes :

- 15/07/2021 : visite de reconnaissance du site (deux écologues) ;
- 30/08/2021 : évaluation des enjeux flore et faune terrestre (deux écologues) ;
- 07/12/2021 : évaluation des enjeux faune terrestre, inventaire des oiseaux en hivernage et des Chiroptères en hibernation le cas échéant (partie souterraine et partie semi-enterrée) par un écologue.

Ces visites à pied sur l'ensemble du périmètre d'étude **ont permis d'identifier les grands types de milieux présents** puis de **cerner les espèces en présence ou susceptibles de fréquenter ces habitats**. L'analyse s'est surtout basée **sur les potentialités d'accueil pour la faune et la flore**, la période hivernale étant peu propice à l'observation directe des espèces animales et végétales car ne correspondant pas à une période d'activité ou de floraison de la majorité de ces espèces.

Sur le plan pratique, nous étions en relation avec M. Labetowiez (sapeur-pompier – personne contact) pour l'accès.

Ont notamment été recherchées :

- La présence d'habitats de nidification pour les oiseaux (arbres à cavités, types de boisements...) ;
- La présence d'habitats aquatiques ou terrestres pour l'herpétofaune (mares, ornières, souches, abris divers...) ;
- La présence de milieux favorables aux insectes remarquables ou protégés (clairières ensoleillées, friches herbacées...) ;
- La présence d'habitats de reproduction ou d'hibernation pour les mammifères terrestres protégés (Écureuil roux notamment) ;
- La présence d'arbres à cavités pouvant servir de gîtes aux chiroptères ;
- La présence de milieux favorables à des espèces de plantes protégées, en fonction des espèces connues à proximité de la zone.

Cette évaluation s'est surtout axée sur **les espèces végétales et animales protégées et/ou remarquables** (espèces inscrites sur les annexes des Directives « Oiseaux » et « Habitats », inscrites sur la liste rouge nationale/régionale ou déterminantes de ZNIEFF en Lorraine).

III. Résultats du pré-diagnostic

III.1. Synthèse bibliographique

III.1.1. Milieux naturels remarquables

La zone d'étude est située à proximité (dans un rayon de 4 kilomètres) de cinq ZNIEFF de type I et d'une ZNIEFF de type II.

Ces milieux naturels remarquables sont décrits ci-après.

➤ **ZNIEFF de type II n°410010377 « Côteaux calcaires du Rupt de Mad au Pays Messin »**

Cette ZNIEFF s'étend sur une superficie de 15 180 ha et est située à moins de 4 km à l'ouest du site. Elle englobe plusieurs ZNIEFF de type I. Elle est constituée de forêts, principalement caducifoliées, de prairies et pelouses sèches ainsi que plusieurs habitats humides au regard de la réglementation zone humide.

Concernant les espèces, elle abrite plus de 200 espèces déterminantes parmi lesquelles plusieurs espèces d'amphibiens dont le Sonneur à ventre jaune et la Salamandre tachetée, et de reptiles avec le Lézard des souches, la Coronelle lisse, la Vipère aspic, etc. L'entomofaune est très bien représentée de même que l'avifaune avec la présence de l'Autour des palombes, du Torcol fourmilier, du Cincle plongeur, de la Pie-grièche écorcheur.

Près de 80 espèces de la flore patrimoniale sont recensées dans l'emprise de la ZNIEFF.

➤ **ZNIEFF de type I n°410000456 « Pelouses et boisements de Lessy et environs »**

Localisée à environ 4 km à l'ouest du site, cette ZNIEFF est intégralement dans la ZNIEFF de type de II « Côteaux calcaires du Rupt de Mad au Pays Messin » et possède une superficie de 863 ha.

Elle est principalement composée de forêts caducifoliées (hêtraies, chênaies-charmaies) et de prairies calcaires. Au sein de ces habitats, 66 espèces déterminantes ont été recensées. Les chiroptères sont très bien représentés avec pas moins de 16 espèces présentes. Concernant l'herpétofaune, la Salamandre tachetée est notamment présente ainsi que le Lézard des souches, la Coronelle lisse et la Vipère aspic pour les reptiles. Une vingtaine d'espèces végétales patrimoniales sont présentes dont plusieurs espèces d'orchidées.

➤ **ZNIEFF de type I n°410030117 « Etangs et anciennes gravières à Argancy et Woippy »**

Cette ZNIEFF d'une superficie de 923 ha est localisée à 4 km au nord du site. La présence des surfaces en eau issues d'anciennes carrières permet le développement d'une végétation de zones humides favorables à l'accueil de la faune et la flore inféodées à ces milieux. Parmi les habitats présents, des Phragmitaies se développent ainsi que des formations riveraines, notamment à Saules.

Des espèces communes quoique protégées occupent le site. C'est le cas du Crapaud commun, Triton ponctué, Grenouille commune et Grenouille de Lessona. Les surfaces en eau libre accueillent notamment la Mouette rieuse et le Grèbe à cou noir. Concernant les reptiles, la Couleuvre helvétique, le Lézard des murailles mais aussi le Lézard des souches

fréquentent le site. Les chiroptères sont bien représentés avec la présence de 7 espèces. Enfin, deux espèces végétales déterminantes ZNIEFF ont été recensées : la Laîche faux-souchet et la Potentielle couchée.

➤ **ZNIEFF de type I n°410030490 « Forts messins : St-Julien, Belle Croix, Queuleu, Groupement fortifié de la Marne »**

Cette ZNIEFF est constituée d'un ensemble de sites dont le plus proche est le fort de Belle Croix, à moins d'1 km au nord-est de la zone d'étude. Au total, ces sites représentent une surface de 277 ha. Les habitats qui les composent sont peu diversifiés : petits bois, bosquets, eaux douces, bois d'ormes mais accueillent une biodiversité patrimoniale intéressante.

Concernant les amphibiens, le Sonneur à ventre jaune représente un intérêt patrimonial pour ces sites. Quatre espèces d'oiseaux déterminantes ZNIEFF ont été recensées : Autour des palombes, Gobemouche gris, Rougequeue à front blanc, Bouvreuil pivoine. Au total, 8 espèces de chiroptères sont présentes. Une espèce de reptile a été vue : l'Orvet fragile. Enfin, une espèce floristique patrimoniale et protégée à l'échelle nationale a été recensée : la Tulipe des bois.



Milieus naturels remarquables à proximité du secteur de projet

III.1.2. Listes faunistiques et floristiques

Pour cette étude, la liste d'espèces sur la commune de Metz où est localisé le projet a été consultée d'après les sites internet www.faune-lorraine.org pour la faune et www.cblorraine.fr pour la flore.

Les données issues d'une importante campagne d'inventaires visant à réaliser un diagnostic faune-flore-habitats de la ville de Metz ont également été exploitées.

Cette recherche bibliographique fait état de la présence de nombreuses espèces animales et végétales dont des espèces protégées et/ou remarquables.

Concernant l'avifaune, 141 espèces sont mentionnées sur le ban communal de Metz d'après le site internet www.faune-lorraine.org. La plupart de ces espèces sont communes (Fauvette à tête noire, Rougegorge familier, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Pic épeiche...). Quelques espèces remarquables sont néanmoins citées, notamment : le Bouvreuil pivoine, le Chardonneret élégant, le Milan noir, le Moineau friquet, le Rougequeue à front blanc, le Verdier d'Europe ou encore la Rémiz penduline et le Grand Corbeau.

Concernant l'herpétofaune, trois espèces de reptiles sont mentionnées : le Lézard des murailles, l'Orvet fragile et la Tortue de Floride et une espèce d'amphibien : une grenouille appartenant au complexe des « Grenouilles vertes ».

Treize espèces de mammifères ont été observées sur la commune dont l'Écureuil roux, le Hérisson d'Europe et le Castor d'Eurasie, espèces protégées à l'échelle nationale.

Enfin, 43 espèces d'insectes sont citées dans la base de données communale et réparties comme suit :

- 7 espèces d'odonates
- 19 espèces de lépidoptères et 9 espèces de rhopalocères dont une espèce patrimoniale : le Flambé déterminante ZNIEFF de niveau 2
- 4 espèces d'orthoptères, dont une espèce patrimoniale : l'Oedipode turquoise, espèce déterminante ZNIEFF de niveau 3
- 1 espèce de coléoptères
- 1 espèce d'hyménoptères
- 1 espèce d'hétéroptères (punaise)
- 1 espèce de névroptères

Concernant la flore, la liste d'espèces sur la commune de Metz consultée d'après le site du Pôle lorrain du futur conservatoire botanique national nord-est fait mention de 96 espèces.

Le tableau ci-dessous compile l'ensemble des données d'**espèces floristiques patrimoniales** connues sur la commune de Metz :

Flore patrimoniale recensée sur le ban communal de Metz

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts de protection	Rareté en Lorraine	LR Lorraine	LR France	Liste Znieff
<i>Althaea officinalis</i>	Guimauve officinale		AR	LC		3
<i>Anthemis cotula</i>	Anthémis fétide		AR	NT		2
<i>Anthriscus caucalis</i>	Cerfeuil à fruits glabres		R	VU		
<i>Carduus tenuiflorus</i>	Chardon à capitules grêles		R	NT		
<i>Carex distans</i>	Laîche à épis distants		AR	NT		2
<i>Gagea villosa</i>	Gagée velue	N	R	EN		1
<i>Vallisneria spiralis</i>	Vallisnérie en spirale	R	R	NA		
<i>Corydalis cava</i>	Corydale creuse		AC	LC		3
<i>Equisetum hyemale</i>	Prêle d'hiver	R	R	LC		2
<i>Euphorbia palustris</i>	Euphorbe des marais	R	R	LC		2
<i>Filipendula vulgaris</i>	Spirée vulgaire	R	AR	NT		2
<i>Hippuris vulgaris</i>	Pesse d'eau	R	R	NT		2
<i>Hydrocharis morsus ranae</i>	Petit nénuphar		AR	LC		3
<i>Inula britannica</i>	Inule d'Angleterre	R	R	VU		2
<i>Menyanthes trifoliata</i>	Trèfle d'eau		AR	LC		3
<i>Parietaria judaica</i>	Pariétaire de Judée		R	VU		
<i>Saxifraga granulata</i>	Saxifrage granulé		AC	LC		3
<i>Tulipa sylvestris</i>	Tulipe sauvage	N	R	NT		2
<i>Utricularia sp.</i>	Utriculaire sp.	R				

Statuts de protection : R = protégée au niveau régional ; N = protégée au niveau national

Rareté en Lorraine : CC = Très commun, C = Commun ; AC = Assez commun ; AR = Assez rare ; R = Rare ; RR = Très rare

Liste rouge nationale ou régionale (LR) : LC = Préoccupation mineur ; CR = En danger critique ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi-menacée

Liste ZNIEFF : Espèces déterminantes ZNIEFF de niveau 1, 2 ou 3

Plusieurs **espèces exotiques envahissantes** sont présentes :

- l'Erable Negundo (*Acer negundo*)
- l'Ailanthé (*Ailanthus altissima*)
- l'Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*)
- la Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*)
- la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)
- le Séneçon sud-africain (*Senecio inaequidens*)
- le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*)

III.2. Habitats présents sur la zone du projet

Il est important de rappeler que concernant la flore, **une seule prospection de terrain a été réalisée en août, donc en dehors de la période optimale de floraison de nombreuses espèces.**

Le site est principalement composé de milieux anthropiques : surfaces bâties, plantations d'espèces ornementales, espaces verts, zones laissées sans entretien permettant le développement d'une végétation rudérale voire de friche, etc. Sur la partie est de la zone d'étude, en bordure de la Seille, une ripisylve se développe et constitue un habitat naturel aux potentialités écologiques fortes.

Ripisylve à Frênes et Saules blancs

Code CORINE Biotope 44.33 x 44.13

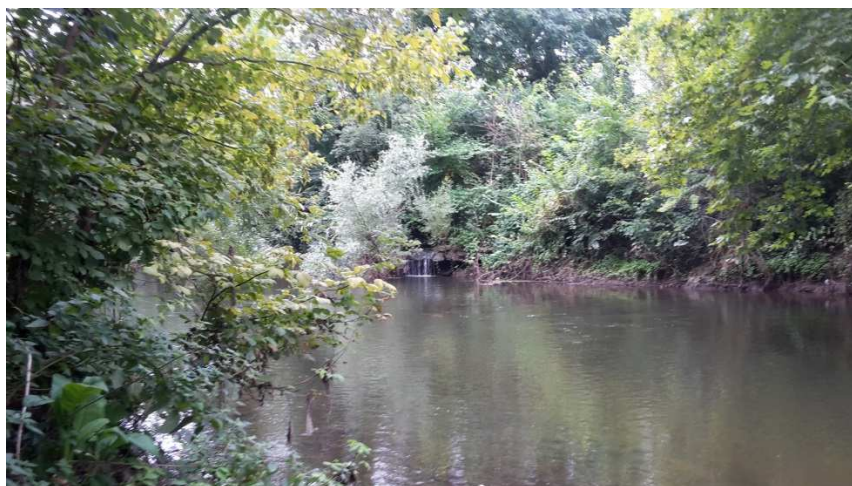
Cahiers d'habitats 91E0*

Habitat déterminant ZNIEFF de niveau 2

Cet habitat correspond au boisement rivulaire qui longe la Seille. On y observe des espèces caractéristiques des bords de cours d'eau telles que le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), le Saule blanc (*Salix alba*), l'Orme champêtre (*Ulmus minor*), l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) et l'Erable champêtre (*Acer campestre*), la présence d'espèces lianescentes avec le Lierre grimpant (*Hedera helix*), la Clématite (*Clematis vitalba*) ainsi qu'une strate arbustive bien développée composée de Sureau noir (*Sambucus nigra*), Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Ronces (*Rubus sp.*), Eglantier (*Rosa sp.*).

La strate herbacée est composée d'espèces communes de sous-bois frais à humide avec la présence de Benoîte commune (*Geum urbanum*), Epiaire des bois (*Stachys sylvatica*), Consoude officinale (*Symphytum officinale*), Lamier tacheté (*Lamium maculatum*), Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*), Laîche des bois (*Carex sylvatica*), Alliaire (*Alliaria petiolata*), etc.

Cet habitat est particulièrement favorable à l'accueil de la biodiversité et plus particulièrement de l'avifaune. S'étendant au-delà des limites de la zone d'étude, cette ripisylve constitue un corridor écologique permettant le déplacement de nombreuses espèces dont les chauve-souris.



Ripisylve le long de la Seille

Au regard des espèces présentes et malgré l'absence d'Aulnes liée à un état de conservation dégradé, cet habitat a été rattaché à l'habitat CORINE Biotope « 44.33 - Bois de Frêne et d'Aulnes des rivières à eaux lentes » en mélange avec les « 44.13 - Forêts galeries de Saules blancs ». Ainsi, il s'agit d'un habitat déterminant de ZNIEFF de niveau 2. Cet habitat est rattaché à l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire « 91E0* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* ».

Friches herbacées à arbustives

CB 87.1

Plusieurs milieux où la végétation tend à évoluer librement présentent une végétation herbacée proche de celle qui compose habituellement les friches. Ces secteurs ont donc été rattachés à cet habitat. On y observe la Réséda jaune (*Reseda lutea*), Berce commune (*Heracleum sphondylium*), Grand Plantain (*Plantago major*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Grand Liseron (*Convolvulus sepium*), Potentille rampante (*Potentilla reptans*), etc.

Bien qu'il s'agisse d'espèces végétales communes et ubiquistes, ce type de milieu ouvert présente un intérêt pour la faune et plus particulièrement l'herpétofaune et l'entomofaune.

C'est également à cet habitat qu'a été rattaché la partie en friche au sud du site composé des espèces citées ci-dessus ainsi que de la Bardane (*Arctium lappa*), l'Ortie (*Urtica dioica*) et la forte présence de l'Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*), espèce ornementale invasive.



Secteur en friche en limite de fourrés

Végétation rudérale

CB 87.2

Certains secteurs pas ou peu entretenus voient le développement d'une végétation rudérale composée de Digitale sanguine (*Digitaria sanguinalis*), Galinsoga cilié (*Galinsoga quadriradiata*), Conyze du Canada (*Erigeron canadensis*), Séneçon jacobée (*Jacobaea vulgaris*).



Végétation rudérale

Espèces ornementales et espaces verts

CB 85.2

Les essences plantées à des fins ornementales ainsi que les zones entretenues par tonte ont été regroupées dans cet habitat. C'est notamment le cas de l'espace de pelouse au nord du bâtiment administratif, des zones tondues entre les bâtiments, de l'alignement d'arbres composé du Févier d'Amérique (*Gleditsia triacanthos*) et du terrain de jeux et ses abords.

Selon la fréquence d'entretien et de tonte de ces secteurs, certaines espèces prairiales se développent, voire également certaines espèces que l'on va retrouver dans les friches herbacées. Ainsi, on observe : le Pissenlit (*Taraxacum sp.*), le Trèfle rampant (*Trifolium repens*), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), la Centaurée jacée (*Centaurea jacea*), l'Orge des rats (*Hordeum murinum*), le Laiteron maraîcher (*Sonchus oleraceus*), etc.



Alignement de Févier d'Amérique (à gauche) et espace vert (à droite)

Fourrés

CB 31.81

Dominé par des espèces arbustives, un secteur localisé dans le triangle vert au sud du site a été rattaché à cet habitat. Il s'agit d'espèces communes telles que l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), le Sureau noir (*Sambucus nigra*), les Ronces (*Rubus sp.*), etc.



Fourrés présents au sud de la zone d'étude



Fourrés présents au sud de la zone d'étude

Plantation d'Épicéas

CB 83.311

Cet habitat correspond à une plantation d'Épicéa (*Picea abies*) au nord-ouest du site. Il ne présente que peu d'intérêt écologique.

Surfaces bâties

CB 86.3

L'ensemble des secteurs bâtis et goudronnés ont été rattachés à cet habitat. S'ils ne présentent pas d'intérêt pour la flore, certains bâtiments représentent un intérêt pour la faune : la tour utilisée pour le lavage des tuyaux peut présenter un intérêt pour plusieurs espèces de l'avifaune parmi lesquelles le Martinet, les Hirondelles, les rapaces, etc.

La tour de logements désormais inoccupée est favorable à la nidification d'espèces communes (Pigeons, Tourterelles, etc.)



Logements et autres bâtiments liés à l'activité du site

III.3. Analyse des potentialités écologiques

Ce chapitre a pour but d'évaluer les potentialités de présence d'espèces animales et végétales en fonction des milieux présents.

➤ Flore

Lors des prospections de terrain, aucune espèce protégée ou à enjeu n'a été observée. Au regard de la bibliographie et bien que ces espèces n'aient pas été vues malgré des recherches ciblées, la présence de la Guimauve officinale (ZNIEFF 3) et de l'Inule d'Angleterre (protection nationale), connues le long de la Seille quelques centaines de mètres en amont, est potentielle sur le site.

Les potentialités de présence d'espèces protégées semblent faibles.

En revanche, de nombreuses espèces exotiques envahissantes sont présentes sur le site : le Robinier faux-acacia (*Robinier pseudoacacia*), la Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*), l'Erable négundo (*Acer negundo*), l'Ailanthé (*Ailanthus altissima*), l'Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*), la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), le Séneçon sud-africain (*Senecio inaequidens*) et la Vigne-vierge (*Parthenocissus inserta*).

Ces espèces requièrent une vigilance particulière pour éviter tout risque de propagation.

➤ Amphibiens

La seule zone pouvant éventuellement accueillir des amphibiens est le bord de la Seille. Or, le cours d'eau est très encaissé sur ce tronçon (canalisé) et présente plusieurs fois par an des crues conséquentes. Il n'y a pas de mares ou d'ornières.

Ainsi, les potentialités d'accueil d'individus d'amphibiens au droit du périmètre d'étude, en reproduction, en repos ou en déplacement apparaissent très réduites.



Rive droite de la Seille au sud du site

➤ Reptiles

Lors de notre visite en fin d'été, nous n'avons observé aucun reptile. Le site pourrait éventuellement abriter de l'Orvet fragile ou du Lézard des murailles mais les micro-habitats nécessaires à ces espèces sont quasiment totalement absents. Hormis la ripisylve, le site est largement dominé par les surfaces imperméabilisées par du bitume (macadam) et il n'y a pas de pierriers. Il y a bien des murs en pierre taille (vestiges), notamment le long de la voie ferrée, mais ces derniers sont ombragés.

Les potentialités de présence d'individus de reptiles au droit du périmètre d'étude sont possibles mais faibles.



Exemple de surfaces en bitume et en béton

➤ Avifaune

Le passage en fin de période de reproduction (15/07 et 30/08/2021) a mis en évidence :

- Au niveau de la ripisylve : Rougegorge familier, Troglodyte mignon, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Merle noir ;
- Seille : Martin-pêcheur d'Europe ;
- Au niveau des bâtiments techniques : du Rougequeue noir (BT1 - bâtiment allongé servant de garage) ;
- Au niveau de la tour HLM (OPH) et de la tour de séchage : des Pigeons domestiques (non protégés).

Le passage en période hivernale (07/12/2021) a permis de contacter des passereaux en hivernage dans la ripisylve de la Seille : Mésange bleue, Mésange charbonnière, Troglodyte mignon, Pinson des arbres, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Pigeon ramier, Bergeronnette des ruisseaux et Corneille noire. Sur la Seille, nous avons observé un Grand Cormoran et deux Ouettes d'Egypte. Les sapeurs-pompiers nous ont signalé un dortoir hivernal de Corvidés, au nord-ouest, dans les grands arbres de la ripisylve. La présence de fientes au sol l'atteste.

Oiseaux anthropophiles : la présence de Faucon nicheur n'est pas signalé par les sapeurs-pompiers ni d'Hirondelles. Aucun nid n'a été détecté. En saison de reproduction, la présence du Rougequeue noir et du Martinet noir seront à établir le cas échéant. **D'ores et déjà, il est vraisemblable qu'il n'y ait pas de gros enjeux en avifaune anthropophile**

La ripisylve et la Seille concentrent l'intérêt ornithologique du site avec un cortège de passereaux de zone boisée et de cours d'eau. La liste des espèces nicheuses sera à établir à la belle saison.

Ainsi, les potentialités de présence d'espèces d'oiseaux au droit du périmètre d'étude, en reproduction, en repos ou en déplacement, apparaissent donc faibles en dehors de la ripisylve et de la Seille à l'ouest.

➤ Mammifères

Chiroptères : nous avons inspecté en transit automnal (30/08/2021) et en période d'hibernation (07/12/2021) un espace semi-enterré et un souterrain militaire (30 m de long environ pour 2 m de haut) à l'ouest de la barre HLM. Nous n'avons détecté ni Chiroptère en transit, ni en hibernation malgré des conditions favorables pour le souterrain (température positive, stable et humidité). Le corridor constitué par la Seille représente potentiellement une zone de chasse et de déplacement pour les chauves-souris, en particulier pour le Murin de Daubenton (espèce inféodée aux surfaces en eau) et les Pipistrelles.

En termes de gîtes sylvestres, les arbres ornementaux sur toute la partie haute du site ont un potentiel nul et la ripisylve en bord de Seille présente un potentiel faible.

Concernant les bâtiments, nous avons décelé aucun indice de présence de colonie. Les bâtiments sont globalement défavorables. Néanmoins, une observation à la vision nocturne associée à de l'écoute en période d'estivage (juin-juillet) sera nécessaire pour s'en assurer.

Les potentialités de présence d'espèces de Chiroptères en gîte sur le périmètre d'étude apparaissent nulles dans les arbres et faibles sur les bâtiments.



Souterrain militaire au pied de l'immeuble OPH



Souterrain militaire (galerie de 30m de long environ) à l'ouest de l'immeuble OPH



Espaces techniques semi-enterrés à l'ouest du chemin d'accès aux garages de l'immeuble OPH

Autres mammifères : les sapeurs-pompiers nous ont signalé la présence de Renard roux et de Fouine (non protégés) sur le site. Le site n'est pas favorable au Muscardin. Nous n'avons pas détecté d'indices (reliquats de repas, nid...) ou d'individus d'Écureuil roux mais sa présence n'est pas exclue.

Le périmètre d'étude présente donc des potentialités de présence faibles pour des espèces de mammifères protégés.

➤ Insectes

Les potentialités de présence d'espèces d'insectes remarquables et/ou protégées sur le périmètre d'étude apparaissent limitées. Hormis la ripisylve, les autres milieux sont très anthropisés : les surfaces en macadam et en bâtiments dominent la zone d'étude.

Synthèse des enjeux

D'une manière générale, les enjeux au droit du périmètre d'étude sont faibles.

Ils concernent **modérément les oiseaux et les reptiles (passereaux de ripisylve, Orvet fragile, Lézard des murailles)** pour lesquels le périmètre d'étude présente quelques habitats favorables à leur repos, leur déplacement, leur reproduction ou leur alimentation.

Les enjeux concernant la flore sont faibles : les milieux sont peu favorables à l'expression d'une flore patrimoniale (absence d'espèce patrimoniale observée). **Les plantes invasives** devront faire l'objet d'une attention particulière.

Les enjeux concernant les habitats sont faibles pour les habitats anthropiques et forts pour la ripisylve longeant la Seille.

La plupart de ces enjeux concernent les milieux situés en bordure de la zone prévue pour la requalification.

III.4. Impacts bruts potentiels du projet sur la biodiversité

Ce chapitre évalue les impacts possibles du projet d'aménagement de ce secteur au vu des différents enjeux identifiés lors du pré-diagnostic. Il analyse ainsi, au regard de la nature du projet, les différents impacts sur l'environnement susceptibles d'intervenir si aucune mesure d'évitement et de réduction n'est mise en œuvre.

➤ Flore

❖ **Propagation d'espèces exotiques envahissantes**

Dans le cadre du projet, les travaux de terrassement sont **susceptibles d'entraîner une propagation d'espèces exotiques envahissantes présentes sur le site.**

➤ Amphibiens (protégés)

En l'absence à priori d'amphibiens sur le site, le projet n'aurait pas d'impacts potentiels.

➤ Reptiles (protégés)

En l'absence de reptiles ou avec une très faible présence, le projet n'aurait pas d'impacts potentiels.

➤ **Avifaune (protégée)**

❖ **Projets sur la ripisylve et les bâtiments**

Dans le cadre du projet, des travaux sur la zone de ripisylve et les bâtiments en période de reproduction des oiseaux auraient des impacts potentiels (destruction d'espèces protégées).

➤ **Mammifères protégés**

Chiroptères : en l'absence de gîtes en souterrain et dans la ripisylve, le projet n'aurait pas d'impacts potentiels. Sur les bâtiments, s'il y avait une ou des colonies, il y aurait des impacts potentiels (perturbation voire destruction de gîtes de repos ou de reproduction).

Autres mammifères : hormis une réserve pour l'Écureuil roux dont la présence n'est pas établie, le projet n'aurait pas d'impacts potentiels.

➤ **Insectes**

Les potentialités de présence d'espèces d'insectes remarquables et/ou protégées sur le périmètre d'étude apparaissant limitées, le projet n'aurait pas d'impacts potentiels.

Synthèse des impacts potentiels

Au niveau de la flore, les travaux sont susceptibles de diffuser encore plus des espèces invasives.

Pour la faune, l'essentiel des impacts potentiels porterait sur la communauté avifaunistique abritée dans la ripisylve. Lors d'une étude approfondie, les impacts devront toutefois être précisés sur les reptiles, les oiseaux en/sur bâtiments et sur les Chiroptères en bâtiments.

Le projet n'est ainsi pas susceptible de provoquer des **destructions majeures d'individus d'espèces animales et végétales protégées**.

Le projet semble donc acceptable d'un point de vue réglementaire moyennant une étude complémentaire quatre saisons et l'application de mesures d'évitement et de réduction (notamment concernant les espèces exotiques envahissantes). Le projet sera ainsi rendu plus acceptable vis-à-vis de la biodiversité.

III.5. Préconisations environnementales

Les mesures environnementales doivent permettre d'éviter ou de réduire l'impact d'un projet sur le milieu naturel. Il s'agit donc d'étudier les possibilités d'ajustement du projet afin de minimiser les impacts, en faisant appel à ces mesures.

➤ **Vigilance sur la présence de plantes exotiques envahissantes**

Les terres qui feront l'objet de terrassement ne devront pas être réutilisées ailleurs qu'à l'endroit où elles ont été prélevées afin d'éviter la propagation éventuelle de plantes exotiques envahissantes. Si l'emprise de ces terrassements présente des espèces de plantes exotiques envahissantes, les terres devront donc être réutilisées sur place ou exportées vers un centre spécialisé. En aucun cas elles ne devront être stockées ou utilisées sur un endroit « sain » du site.

➤ **Coupe et taille des arbres de la ripisylve**

En cas d'intervention pour le projet sur la ripisylve, les coupes et tailles interviendront en morte saison, entre le 1^{er} septembre et le 28 février pour préserver la nidification des oiseaux.

➤ **Avenir de la ripisylve**

La ripisylve devra être conservée et le renouvellement des arbres assuré, idéalement par la régénération naturelle. Les espèces exogènes seront à exclure.



Vue sur la ripisylve du pont d'accès sud à la caserne de Ranconval

➤ **Accueil de la faune sauvage**

Dans le cadre du projet de requalification du site, la dimension d'accueil de la faune devra être prise en compte. Voici quelques exemples d'aménagements : pose d'un nichoir à Faucon crécerelle sur la tour séchoir, pose de nichoirs pour les passereaux dans les futurs espaces verts, mise en place de secteurs de prairies (flore – insectes), installation d'hôtels à insectes, de pierriers pour les reptiles...

➤ **Sanctuarisation du souterrain pour les chauve-souris**

Nous préconisons la conservation du souterrain militaire (favorable aux Chiroptères) avec des adaptations (grille de sécurisation à l'entrée mais perméabilité pour les chauves-souris) et fermeture épaisse (pour des raisons thermiques) du puits et de l'escalier.



Puits d'accès au souterrain à partir de la voirie du HLM



Escalier d'accès au souterrain à partir de la voirie du HLM

➤ **Contrôle des bâtiments**

Chiroptères : une visite préventive à la vision nocturne (crépuscule – nuit) devra être réalisée en juin-juillet pour s'assurer de l'absence de gîtes en bâtiments.

Oiseaux : une visite préventive diurne devra être réalisée en période de reproduction (avril à juillet) pour préciser la présence d'oiseaux anthropophiles protégés (Rougequeue noir, Bergeronnette grise, Martinet noir...).



Tour de l'OPH et tour de séchage

Enfin, en prévision du projet, nous préconisons la fermeture de l'ensemble des locaux non utilisés pour éviter la colonisation par la faune, dont des espèces protégées. En effet, nous avons constatés que nombreux espaces délaissés sont ouverts à tous vents (garages, sous-sols...).

IV.6. Conclusion

Habitats et flore

L'habitat « **Ripisylve à Frêne et Saules blancs** » représente un enjeu fort pour le site. En effet, il correspond à un habitat déterminant ZNIEFF de niveau 2 et d'intérêt communautaire prioritaire. Outre sa valeur intrinsèque, il possède un rôle écologique fort en tant que corridor écologique pour de nombreuses espèces.

Concernant la flore, **aucune espèce protégée et/ou patrimoniale n'a été observée** malgré la présence d'une ripisylve favorable à la Guimauve officinale et l'Inule d'Angleterre. Cependant, un seul relevé ayant été réalisé à la fin de la période de floraison, il est recommandé de procéder à des **inventaires complémentaires** :

- en mars pour l'identification d'éventuelles espèces vernales
- en mai-juin, à la période de floraison de la majorité des espèces.

Faune

La ripisylve de la Seille avec le cortège avifaunistique qu'elle héberge constitue l'enjeu écologique principal de la zone d'étude.

Par ailleurs, une étude complémentaire (pour établir la présence ou non de certaines espèces) précisera la nécessité de mesures :

- mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement : présence d'oiseaux protégés aux nids non pérennes (Rougequeue noir et Bergeronnette grise en bâtiments) ;
- mesures de compensation : présence d'oiseaux protégés aux nids pérennes (Martinet noir), présence de gîtes à Chiroptères en bâtiments...

La prochaine étape sur la thématique biodiversité est l'établissement d'une étude faune-flore de type « quatre saisons » avec une séquence éviter-réduire-compenser. En outre et le cas échéant, un dossier de dérogation espèces protégées sera requis.